



REGLEMENT PARTICULIER

Le présent règlement complète le règlement standard des Courses de Côtes

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE COTE D'ALBATRE

En qualité d'organisateur administratif organise les 13 & 14 juillet 2013, avec

L'ASSOCIATION SPORT AUTO TANCARVILLAIS

En qualité d'organisateur technique, une épreuve automobile dénommée

COURSE DE COTE REGIONALE DE TANCARVILLE

Cette épreuve compte pour :

La COUPE DE FRANCE DE LA MONTAGNE 2013. (Coef 1)
Le CHAMPIONAT DU COMITE REGIONAL DE NORMANDIE.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional de Normandie sous le N°13-10 en date 16/04/ 2013
Et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N°R 201 en date du 24/04/2013

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1p. OFFICIELS:

Président collègue C.S.	: Jacques	VERRIER	1303 / 2205
Membres collègue C.S.	: François	JARDIN	1303 / 20414
	: Michel	WICO	1303 / 2204
Directeur course	: Michel	CARTERON	1308 / 8442
Directeur course adjoint	: Roland	JAMARD	1316 / 30180
Comm. Technique B Responsable	: Francis	BALLENGHIEN	1303 / 5641
Comm. techniques C	: Jacques	SALENNE	1306 / 18219
	: Christophe	BOGEMANS	1306 / 44924
Médecin	: Dr	LEMRINI	
Chargé mise en place des moyens	: Gilbert	HERRY	
Chargé relations concurrents	: Michel	TESNIERES	1317 / 125487
Commissaire sportif stagiaire	: David	VIGER	1308 / 47235
Chargé des Commissaires de route	: Sébastien	DEUIL	1308 / 113016
Chronométrateur A	: Bruno	LE ROY	1309 / 9337
Chronométrateur C	: Pascal	JEGOU	1308 / 3899

1.2p. HORAIRES

- **Mardi 09 juillet** Minuit Clôture des engagements.
- **Vendredi 12 juillet** Affichage de la liste des engagés : Commerçants Tancarville le Bas.
- **Samedi 13 juillet**
 - 14h30 à 18h45 : Vérifications administratives.
 - 14h45 à 19h00 : Vérifications techniques.
- **Dimanche 14 juillet**
 - 07h30 : Briefing des commissaires (Place Du Bourg)
 - 07h45 à 09h30 : Vérifications administratives.
 - 08h00 à 09h45 : Vérifications techniques.
 - 10h00 : Affichage liste concurrents autorisés à prendre part aux essais.
 - 08h30 à 10h15 : Essais non chronométrés.
 - 10h30 à 12h00 : Essais chronométrés.
 - 12h30 : Affichage liste concurrents autorisés à prendre part à la course.

BRIEFING DES PILOTES : Un briefing écrit sera remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

COURSE:

- 1^{ère} montée le 14/07/2013 à partir de 13H00
- 2^{ème} montée le 14/07/2013 à partir de 14H30
- 3^{ème} montée le 14/07/2013 à partir de 16H00

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents seront informés par affichage.

- Affichage des résultats provisoires : Après arrivée dernier concurrent en parc fermé.
- Présentation des 3 premiers scratch (classement provisoire): Fin de l'épreuve, place du bourg, Tancarville le Bas.
- Les concurrents pourront retirer les coupes et trophées correspondants à leurs classements, ainsi que le palmarès, au cours de la remise des prix. Seuls les classements pourront être envoyés en cas d'absence à la remise des prix.
- 1^{ère} Réunions du Collège des Commissaires Sportifs : Le Dimanche 14 juillet à 08h30. Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège des Commissaires Sportifs.

1.3p. VERIFICATIONS:

- Les vérifications se feront à Tancarville le Bas, place du bourg.
- Vérifications administratives : samedi 13 de 14h30 à 18h45 et dimanche 14 de 7H45 à 09h30.
- Vérifications techniques : samedi 13 de 14h45 à 19h00 et dimanche 14 de 08h00 à 09h45.
- Les vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au garage MANCEL Tancarville le Bas. Taux horaire de main-d'œuvre : 60 € T.T.C.
- Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.
- Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles administratifs et techniques.
- A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue à 8h30 le dimanche 14.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1p. ENGAGEMENTS :

- Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

Gilbert HERRY 5 route des colombiers 76450 le Hanouard

Envoyés jusqu'au **mardi 09 juillet** à minuit (cachet de la poste faisant foi)

- Les frais de participation sont fixés à 220€, **réduits à 110€** pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.
- Pour être valable, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participations
- Remboursement des droits d'engagements si le forfait est enregistré par le secrétariat (Tel : **06.72.12.59.87** ou mail : sportautotancarvillais@gmail.com) le mardi 09 juillet au plus tard.
- Si quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1p. VOITURES ADMISES :

- Le nombre des voitures admises est fixé à 120.
- Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.2p CARBURANT – PNEUMATIQUES – EQUIPEMENT :

- Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.2.7p ECHAPPEMENT :

- Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

4.3p. NUMEROS COURSE:

- Voir règlement standard des courses de Côte et Slaloms.

LES NUMEROS DE COURSE SONT OFFERTS PAR L'ORGANISATEUR

4.4p. MESURES ET DISPOSITIF DE SECURITE :

- Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

La Publicité obligatoire (non rachetable) et la Publicité optionnelle seront précisées par un additif à ce règlement particulier

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1p. PARCOURS :

- La course de côte de Tancarville se déroule sur la RD 39 entre Tancarville le Bas et Tancarville le Haut.
- La course se déroulera en 3 montées.
- Procédure de départ : Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard, dans l'ordre décroissant des numéros. Les voitures en double monte (gros numéros) au début de chaque montée.
- Départ : Avant 1^{ère} épingle à droite sur la RD 39.

- Arrivée : Après dernière courbe à droite avant Tancarville le Haut.
- Pente moyenne : 4,7%
- Longueur du parcours : 1,5 Km.
- Modalité de retour au départ et au parc concurrents à Tancarville le Bas :
Par la « Courte Cote » sauf en convoi par la Côte pour les voitures C, D et E
- Parc départ et parc arrivée : Au pied de la côte Tancarville le Bas sur la RD17B

6.2p. ROUTE DE COURSE :

- L'accès à la route de course RD39 se fait dès la sortie de la zone d'assistance RD17B à Tancarville le Bas.

6.3p. FILE DE DEPART :

- Le début de la file de départ est situé à Tancarville le Bas RD17B, en bas de la RD 39.

6.4p. SIGNALISATION :

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

6.5p. PARC CONCURRENTS :

- Le parc concurrents sera situé rue de la Seine RD17B et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.
- Le parc concurrent sera accessible le samedi 13 juillet dès 8h00.
- Il est obligatoire que la zone d'assistance, ou tout arrêt de véhicule, **ne soit que très partiellement**, sur la voie publique. Egalement il faut laisser le libre accès aux riverains. Le non respect de ces obligations sera géré par le Collège des Commissaires Sportifs.
- Chaque concurrent est responsable de la zone qu'il occupe : Aucune trace ne doit subsister après l'épreuve. Tous frais de remise en état seront à la charge du concurrent.

6.6p. PARC FERME FINAL:

- Le parc fermé final obligatoire (sous peine d'exclusion) pour tous les concurrents classés est situé dans le parc concurrents rue de la Seine RD17B et rues adjacentes, à Tancarville le Bas.

6.7p. TABLEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL :

- Le tableau d'affichage sera placé pendant les vérifications, les essais, la course et le parc fermé d'arrivée à la Sortie du Parc Concurrents à Tancarville le Bas.
- Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8p. PERMANENCE :

- Pendant toute la manifestation une permanence se tiendra place du Bourg à Tancarville le Bas.
Téléphones de permanence **06.72.12.59.87**
Centre de secours : S.A.M.U. 76B Centre 15 S.M.U.R. Le Havre 02 32 73 32 15.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2p. BRIEFING :

- Un briefing écrit sera remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

7.3p. COURSE :

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

- Procédure de départ : Aux feux tricolores.

7.4p. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES :

- Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement des courses de côte.

ARTICLE 10P. PRIX

PRESENTATION DES 3 PREMIERS SCRATCH (classement provisoire)

- Place du bourg, à Tancarville le bas, dès la fin de la course.

REMISE DES PRIX ET COUPES :

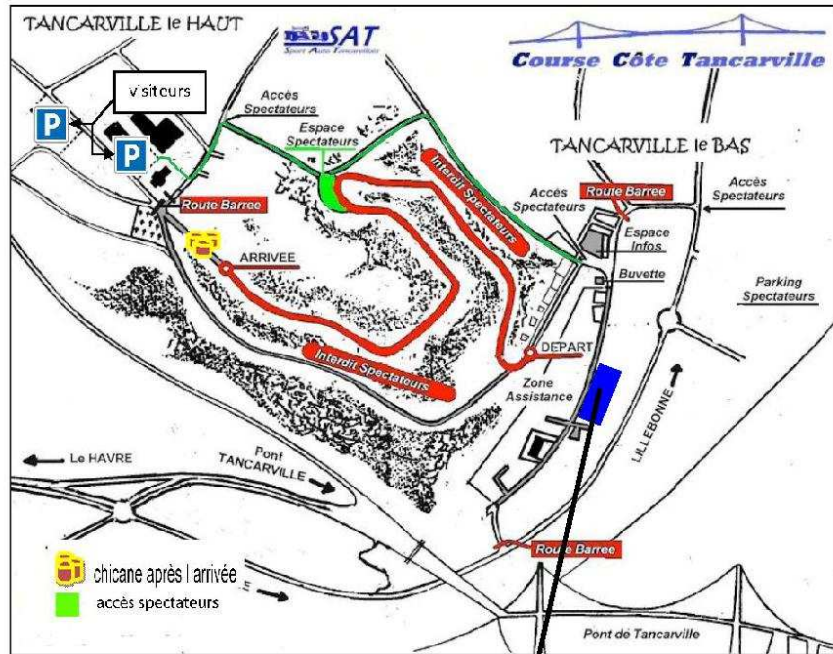
- Salle de repas de la buvette du bourg.

SCRATCH :

- A chacun des 3 premiers : Coupe (non cumulable)

CLASSES :

- 3 partants : Coupes ou trophées au 1^{er} et au 2^{ème}
- Si 4 partants : Coupe ou trophées au 3^{ème}



Zone obligatoire de stationnement des portes voitures

Stade Michel Autin